Document d'Informations Clés (« DIC »)

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

INDOSUEZ CAP 2028
Nom de l'Initiateur du PRIIP : CA Indosuez Gestion
PART C Capitalisation ISIN : FR0013367497
Site web de l'initiateur du PRIIP : https://france.ca-indosuez.com/. Appelez le + 33 1 40 75 62 62 pour de plus amples informations.
L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de CA Indosuez Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés.
CA Indosuez Gestion est agréée en France sous le n° GP 98-025 et réglementée par l' Autorité des Marchés Financiers (AMF).
Date de production du Document d'Informations Clés : 12.07.2024

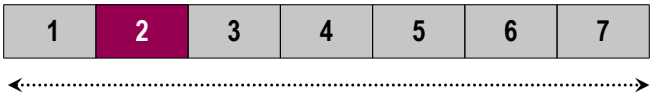
Avertissement : vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type
Ce Produit est un OPCVM soumis au droit français.
Durée
Ce Produit est créé pour une durée de 99 ans.
Objectifs
Le Produit de classification « Obligations et autres titres de créance libellés en euro » a pour objectif de gestion, sur un horizon de 4 ans et 6 mois (du début de la stratégie d'investissement du Produit au 31/12/2028), la recherche d'une performance annualisée supérieure à la performance actuarielle de l'OAT (obligation assimilable du Trésor, libellée en euros émise par l'Etat français) 0.75% du 25/11/2028 (FR0013341682) + 115 bps après prise en compte des frais à compter de la date de création du Produit jusqu'au 31/12/2028. Le Produit est géré activement. L'indice de référence est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.
L'indicateur de référence est la performance actuarielle de l'OAT 0.75% (FR0013341682) + 115 bps. La durée de vie moyenne du portefeuille obligataire est d'environ 4 ans à compter de sa date de création. La durée de vie moyenne baisse chaque année pour atteindre celle d'un placement monétaire en 2028.
La stratégie d'investissement consiste à gérer de manière active et discrétionnaire un portefeuille d'obligations dont la maturité peut aller jusqu'au 31/12/2028. Toutefois, le Produit pourra être investi, dans une limite de 35% de son actif net, dans des obligations à échéance 30/06/2030 mais qui disposent d'une option de rappel anticipé (« call ») inférieure ou égale au 31/12/2028.
La stratégie ne se limite pas à du portage d'obligations, le gérant pouvant procéder à des investissements et désinvestissements, en cas de nouvelles opportunités de marché ou en cas d'identification d'une augmentation du risque de défaut d'un des émetteurs en portefeuille.
Le Produit est investi jusqu'à 100% en obligations à taux fixe ou variable libellées en Euro et autres titres de créances négociables émis par des émetteurs privés et publics de pays membres de l'OCDE, en instruments du marché monétaire de tous secteurs économiques.
Le Produit pourra investir jusqu'à 100% de son actif net dans des titres de catégorie « Investment Grade », de notation minimale au moins égale à « BBB- » selon l'agence de notation Standard & Poor's ou jugée équivalente par la Société de Gestion.
Le Produit pourra également investir jusqu'à 100% dans des titres « Haut Rendement / High Yield » à caractère spéculatif dont la notation est inférieure à « BBB- » selon l'agence de notation Standard & Poor's ou jugée équivalente par la Société de Gestion.
Le Produit pourra également être investi en obligations ne faisant pas l'objet d'une notation de crédit par une agence de notation. En effet, la Société de Gestion ne s'appuie pas exclusivement ni mécaniquement sur les notations fournies par les agences de notation et met en œuvre ses propres procédures pour prendre ses décisions d'investissement ou de désinvestissement. Ainsi, la Société de Gestion privilégie sa propre analyse pour évaluer la qualité de ces actifs et décider de l'opportunité de conserver ou de céder le titre.
La sensibilité du portefeuille aux produits de taux se situera dans une fourchette comprise entre 0 et 8. La sensibilité sera décroissante au fur et à mesure de l'approche de l'échéance du Produit.
Le Produit pourra investir jusqu'à 10% de son actif net en parts ou actions d'OPC ou fonds d'investissements de droit étranger de toutes classes d'actifs, à l'exclusion des OPC exposés aux marchés actions. Le Produit sera exposé dans la limite de 50% de l'actif net aux marchés obligations des pays émergents.
Le Produit ne sera pas exposé au risque de change.
Compte tenu de la gestion mise en œuvre, le profil de risque du Produit variera dans le temps, l'exposition aux différents facteurs de risque décroissant au fur et à mesure que l'on s'approche de l'échéance de la stratégie d'investissement.
Au cours de cette dernière période, le Produit sera géré selon une stratégie d'investissement à dominante monétaire.
Le Produit pourra utiliser des instruments financiers à terme, à des fins d'exposition et/ou de couverture.
L'engagement global du portefeuille, y compris l'engagement induit par l'utilisation des instruments financiers à terme ne dépassera pas 200%.
A l'approche de l'échéance du Produit, la Société de Gestion optera, en fonction des conditions de marché qui prévaudront, soit pour la reconduction de la stratégie d'investissement, soit, sous réserve d'agrément AMF, pour la fusion avec un autre OPCVM soit pour la liquidation du Produit..
Si le Produit intègre, entre autres, des caractéristiques environnementale, sociale et de gouvernance (ESG), au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « SFDR », qui contribuent à la prise de décision du gérant, elles ne constituent pas pour autant un facteur déterminant de cette prise de décision.
Recommandation : Ce Produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la date d'échéance du Produit (31/12/2028).
Part C : Capitalisation du résultat net et des plus-values nettes réalisées.
Investisseurs de détail visés
Il est recommandé de conserver le Produit jusqu'à sa date d'échéance (31/12/2028). Il convient aux investisseurs particuliers prêts à assumer un risque faible de perte de leur capital d'origine dans le cadre de leur portefeuille d'investissements.
Informations pratiques
Dépositaire : CACEIS Bank
Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées auprès du Dépositaire, CACEIS Bank à 12 heures 30 (CET), chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (J). Ces demandes sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée en J+1. Les règlements sont effectués à J+2 (jours ouvrés).
Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès du service Communication clientèle de CA Indosuez Gestion - 17, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris - Email : commclientindosuezgestion@ca-indosuez.com.
La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.
Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site Internet de CA INDOSUEZ www.ca-indosuez.com/france/fr.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur Synthétique de risque (ISR)



Risque le plus faible, Risque le plus élevé,

L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit jusqu'à sa date d'échéance (31/12/2028). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans l'indicateur de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité de CA Indosuez Gestion à vous payer en soit affectée.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Risque(s) important(s) pour le Produit non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de liquidité : ce risque correspond au fait de ne pas pouvoir vendre un actif au prix anticipé ou dans les délais souhaités, en raison de l'étroitesse structurelle ou conjoncturelle du marché. Ce risque se matérialise ainsi par une diminution du prix de cession des actifs concernés et/ou un délai dans l'ajustement ou la liquidation du portefeuille.

La survenance de ce risque peut provoquer une baisse de la valeur liquidative de votre Produit.

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus du Produit.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance médiane du Produit ou/et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.
Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Investissement de 10 000 EUR

La période de détention recommandée est jusqu'à la date d'échéance du Produit (31/12/2028)		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez à la date d'échéance du Produit (31/12/2028)
Scénarios			
Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 7 100	EUR 7 680
	Rendement annuel moyen	-29,0%	-6,4%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 8 510	EUR 9 410
	Rendement annuel moyen	-14,9%	-1,5%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 9 740	EUR 10 770
	Rendement annuel moyen	-2,6%	1,9%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 11 600	EUR 11 910
	Rendement annuel moyen	16,0%	4,5%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période de détention recommandée (jusqu'à la date d'échéance du Produit (31/12/2028)), en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez EUR 10 000.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 12/2021 et 12/2023.
Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 01/2015 et 01/2019.
Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 01/2016 et 01/2020.
L'indicateur de référence du Produit a été utilisé pour calculer la performance.

QUE SE PASSE-T-IL SI CA INDOSUEZ GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de CA Indosuez Gestion. En cas de défaillance de CA Indosuez Gestion, les actifs du Produit conservés par le Dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du Dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du Dépositaire de ceux du Produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement au fil du temps.
Si vous investissez sur ce Produit dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, ce document ne prend pas en compte les frais de ce contrat.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez à la date d'échéance du Produit (31/12/2028) i.e. la période de détention recommandée
Coûts totaux	EUR 675	EUR 1 032
Incidence des coûts annuels (*)	6,8%	2,4% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,23% avant déduction des coûts et de 1,87% après cette déduction.

Composition des coûts

Investissement EUR 10 000 et coût annuel si vous sortez après 1 an.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,50% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. Il se pourrait que vous payiez moins. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	EUR 550
Coûts de sortie	0,50% du montant investi. L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance. Il s'agit du maximum que vous paierez et vous pourriez payer moins.	EUR 50
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,75% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	EUR 75
Coûts de transaction	0,00% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 0
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce Produit	EUR 0

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPEE ?

Durée de détention recommandée : jusqu'à la date d'échéance du Produit (31/12/2028).
Ce Produit est conçu pour des investissements à moyen terme, vous devez vous préparer à conserver votre investissement dans le Produit jusqu'à la date d'échéance (31/12/2028). Vous pouvez toutefois demander à tout moment le remboursement de votre investissement sans pénalité durant cette période ou conserver votre investissement plus longtemps. La performance ou le risque de votre investissement peuvent être affectés négativement. La section « Quels sont les frais ? » fournit des informations sur l'impact des frais au fil du temps.
Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées auprès du Dépositaire, CACEIS Bank à 12 heures 30 (CET), chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (J). Ces demandes sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée en J+1. Les règlements sont effectués à J+2 (jours ouvrés).

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Si vous avez une réclamation concernant ce Produit, l'initiateur du Produit ou de la personne qui a conseillé ou qui vous a vendu ce Produit, vous pouvez en premier lieu contacter CA Indosuez Gestion au +33 1 40 75 62 62, par courriel via l'adresse commclientindosuezgestion@ca-indosuez.com ou par voie postale au 17, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris.
Si votre plainte n'est pas résolue de manière satisfaisante, vous pouvez l'enregistrer sur notre site internet sur le site web : https://france.ca-indosuez.com/contact.
En cas d'absence de réponse dans un délai de 2 mois ou si la réponse ne vous satisfait pas, vous pourrez alors saisir le Médiateur de l'AMF sur le site www.amf-france.org.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Scénarios de performance : Vous pouvez trouver les derniers scénarios de performance mis à jour mensuellement sur le site internet https://france.ca-indosuez.com/ ou en faire la demande par courriel à commclientindosuezgestion@ca-indosuez.com.
Performances passées : Vous pouvez télécharger les performances passées des/de la 4 dernière(s) année(s) via le site internet https://france.ca-indosuez.com/ ou en faire la demande par courriel à commclientindosuezgestion@ca-indosuez.com.

Informations relatives au Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR ») et au Règlement Taxonomie.
Le Produit est classé Article 8 au sens du Règlement SFDR et, à ce titre, promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales ou sociales. Les informations relatives à ces caractéristiques sont disponibles en annexe du Prospectus du Produit.
Néanmoins, la Société de Gestion attire l'attention sur le fait que l'approche extra-financière du Produit ne peut être considérée comme significativement engageante au sens de la doctrine de l'AMF. A ce titre, les critères ESG ne constituent pas un facteur prépondérant des décisions d'investissement.

Les investissements sous-jacents du Produit ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Le Produit propose d'autres parts pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

Ce document d'information est mis à jour annuellement conformément à une obligation légale.